



Programme de Recherche Doctorale en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : DOCTORAT EN SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME

OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT :	CONDITIONS D'ELIGIBILITE	LANGUES DE TRAVAIL :
<p>Le doctorat résulte d'un travail de recherche de trois années en moyenne et qui mène à la soutenance.</p> <p>A cet effet, ce programme de doctorat en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer et améliorer la capacité des acteurs dans le secteur avicole en Afrique occidentale et centrale afin de consolider la sécurité alimentaire ; - développer et améliorer la qualité des produits à base de volaille ; - renforcer le développement de la filière avicole en Afrique occidentale et centrale ; - mettre en place un programme régional de formation doctorale dans les sciences aviaires ; - renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires. 	<p>L'entrée au programme régional de doctorat en sciences aviaires est soumise aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un Master recherche en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou diplôme équivalent ; - avoir une moyenne générale d'au moins 12/20 avec la mention assez bien au DEA ou en Master recherche ; - avoir une expérience en recherche ou des travaux antérieurs dans le domaine serait un atout. 	<p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p><i>NB : Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant qu'ils sont au CERSA. Il en est de même des étudiants des pays francophones désireuses d'améliorer leur niveau d'anglais de suivre de cours similaires grâce à un cadre de collaboration établi avec des structures agréées de la place.</i></p>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :</p> <p>Au terme de la formation les connaissances et compétences acquises devraient permettre aux étudiants d'être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se focaliser sur la mise à niveau des compétences et l'innovation de pratiques avicoles dans les pays d'origine ; - faire des investigations sur les aspects socio-économiques de la production avicole dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par le biais des divers programmes de recherche ; - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - avoir des aptitudes personnelles et interpersonnelles, 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>Les candidats au programme de doctorat en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée adressée au président de l'université de Lomé sur le background et champs d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de 	<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences Aviaires est 6 semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).</p> <p>Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p> <p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali@gmail.com werepit@hotmail.com</p>

<p>des compétences personnelles et professionnelles ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées.</p>	<p>développement entrepreneurial ; - trois (03) lettres de recommandation dont celle de son directeur de mémoire de Master ou DEA et de son superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ; - trois (03) références ;</p>	<p>Copie physique au secrétariat du CERSA après la sélection.</p>
<p>PUBLIC CIBLE : La thèse de doctorat en sciences aviaires est destinée aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>- une version PDF du résumé de son mémoire de Master ou DEA.</p> <p>Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p>- Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg)</p> <p><i>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux.</i></p> <p>Lomé, le 29 AVR 2021</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>	<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS Du 28 avril au 19 juin 2021</p> <p>SELECTION DES DOSSIERS Du 22 au 26 juin 2021</p> <p>RESULTAS DE LA SELECTION 30 juin 2021</p>